REPUBLIQUE FRANCAISE **DCM 51 -2026**

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

COMMUNE D'AMURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 05 JUIN 2026

Conseillers: 09
Présents: 08
Votants: 08
Pouvoirs: 01

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin 2026, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal d'AMURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'AMURE, sous la présidence de Monsieur Loïc MICHAUD, Maire.

,

Présents : MICHAUD Loïc, BENIZEAU Amélie, PECKRE Francis, DUBREUIL Anne-Elisabeth, JEAN-LOUIS Gisèle, PAILLIER Julien, CARDINAUD Alexandre, HENRY Guillaume,
Absente excusée : CLAVEAU Tiphaine,
Pouvoir : Tiphaine CLAVEAU à Loïc MICHAUD
Secrétaire de séance : Francis PECKRE

Date de la convocation : 1er juin 2026

Objet : Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Composition du bureau électoral
Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
Madame JEAN-LOUIS Gisèle, Monsieur PECKRE Francis, Madame DUBREUIL Anne-Elisabeth et Monsieur HENRY Guillaume.
La présidence du bureau est assurée par le maire.

Monsieur le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 1 délégué et 3 suppléants.

Après vérification du quorum, il est procédé aux opérations de vote à bulletin secret.

Après appel des candidatures et déroulement du scrutin, les résultats sont les suivants :

Élection du délégué titulaire - 1 candidat :

- ✓ Monsieur MICHAUD Loïc

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 8
Nombre de votants : 8
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 9
Majorité absolue : 5

Élection des délégués suppléants – 3 candidats

- ✓ PECKRE Francis
- ✓ BENIZEAU Amélie
- ✓ DUBREUIL Anne-Elisabeth

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 8
Nombre de votants : 8
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 9
Majorité absolue : 5

Le Conseil municipal,

- PREND ACTE des résultats des opérations électorales.
- PROCLAME élus :

Délégué titulaire

- ✓ Monsieur MICHAUD Loïc

Délégués suppléants

- ✓ PECKRE Francis
- ✓ BENIZEAU Amélie
- ✓ DUBREUIL Anne-Elisabeth

DIT qu'un procès-verbal des opérations électorales sera établi et transmis à Monsieur le Préfet conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Fait à AMURÉ, le 5 juin 2026

Le Maire
Loïc MICHAUD

Le secrétaire de séance,
Francis PECKRE

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le :

Et publication le :